

PAGE ANIMÉE PAR NAGER AOUADI

INTERNET

Comment contrôler la navigation
Internet de vos enfants

C'est un problème délicat et qui vous préoccupe beaucoup... Nous recevons un grand nombre de questions à ce sujet. En effet, pour la télévision, le contrôle parental (ou l'orientation sur un autre satellite) est là pour intervenir, réglementant la diffusion des émissions dites "malsaines". Sur Internet, le problème est encore plus conséquent... Tapez simplement le mot "sexe" sur un moteur de recherche vous donne accès à des milliers de sites...

Ils réglementent leur accès simplement en vous demandant de confirmer votre âge (+ de 18 ans ou non), c'est uniquement votre bonne foi qui vous permet d'y accéder...

On voit aisément combien il est facile pour un adolescent ou un enfant de passer ce cap... Et même sur les sites payants, la page d'accueil est à elle seule assez explicite sur le caractère pornographique du site.

Ce problème ne se limite pas à la pornographie, il concerne aussi les sites à caractères violents, xénophobe, raciste ou pédophile, par exemple. Les différentes techniques abordées ici vous permettront de limiter l'accès de vos enfants à ces sites et vous permettront aussi d'éviter les abus de langage rencontrés fréquemment sur les forums de discussion, les chats...

Deux techniques sont utilisées :

- le filtrage
- la labellisation

Le filtrage

Cette technique consiste à établir des listes de sites que vous définissez vous-même comme "interdits d'accès". Vous pouvez aussi choisir des critères de filtrage par des mots-clés, ce qui vous permet d'avoir un contrôle assez total sur la navigation de vos enfants. Pour utiliser le filtrage, il vous faut vous munir de logiciels spécifiques qui proposent l'option "Contrôle parental".

Trois logiciels dominent ce marché :

- Norton 2003 de Symantec-
http://www.symantec.fr
- Simple, beaucoup de catégories
- FlowProtector Plus 2.0 de CheckFlow-
http://www.flowprotector.com
- Simple à utiliser et à actualiser. Peu de critères de filtrage
- eSafe desktop d'Aladdin-
http://www.aladdin.fr
- Gratuit. En anglais, difficile à paramétrer.

La labellisation

Cette technique consiste à classer les sites en fonction de leur contenu. Plusieurs catégories sont proposées (exemple : sexe), avec pour chaque catégorie, différents niveaux possibles. C'est



ensuite à vous de définir chaque niveau. Vos navigateurs Internet (Internet Explorer ou autre) vous proposent d'utiliser cette méthode. Néanmoins, avec Netscape, la manœuvre est très compliquée et le résultat très peu convaincant.

Dans ce cas, nous vous conseillons vivement d'utiliser un des logiciels cités précédemment.

Avec Internet Explorer, les données sont complètement différentes... Trois étapes sont nécessaires pour configurer votre navigateur.

Première étape

- ouvrez votre navigateur
- cliquez sur Outils
- choisissez Options Internet
- cliquez alors sur l'onglet Contenu et cliquez sur Paramètres, présent dans le sous-menu Gestionnaire d'accès

- 4 onglets se présentent alors à vous, Contrôle d'accès, Sites autorisés, Général et Avancés.

Deuxième étape

4 catégories vous sont proposées : Langue, Nudité, Sexe et Violence.

Pour chacune de ces catégories, 5 niveaux de contrôle vous sont proposés.

Choisissez vous-même le degré d'interdiction, sachant que le niveau 0 correspond à Argot inoffensif et que le niveau 4 correspond à Langage grossier ou explicite. Faites quand même attention car si vous choisissez le niveau 4, beaucoup de sites non tendancieux seront refoulés.

Troisième étape :

L'onglet Sites autorisés vous permet d'établir une liste de sites, soit vous autorisez l'accès ou non.

Cette opération est assez fastidieuse, de ce fait, nous vous conseillons d'établir uniquement la liste des sites dont vous autorisez l'accès. Pour ce faire, tapez son URL et cliquez sur Toujours. L'onglet Général vous permet de protéger ces paramètres à l'aide d'un mot de passe.

sez la commande MSConfig puis pressez la touche Entrée.

Cliquez sur le bouton Continuer de la fenêtre Contrôle de compte d'utilisateur qui apparaît. Ouvrez ensuite l'onglet Démarrer de la fenêtre Configuration du système. Dans la rubrique Options de démarrage, cochez la case Ne pas démarrer l'interface utilisateur graphique. Cliquez enfin sur le bouton OK. Le résultat sera visible dès le prochain redémarrage.

Démarrer automatiquement sa session - Windows Vista

Si votre compte est protégé par un mot de passe, ce dernier vous est demandé sur l'écran de Bienvenue de Windows Vista. Or, si vous êtes tout seul à utiliser votre ordinateur, vous pouvez démarrer automatiquement votre session, sans avoir à saisir votre mot de passe.

Cliquez sur le bouton Démarrer. Dans le champ Rechercher, saisissez la commande control UserpassWords2 puis pressez la touche Entrée.

Cliquez sur le bouton Continuer de la fenêtre Contrôle de compte d'utilisateur qui apparaît.

Dans la fenêtre qui s'ouvre, décochez la case Les utilisateurs doivent entrer un nom d'utilisateur et un mot de passe pour utiliser cet ordinateur.

Cliquez enfin sur le bouton OK. Votre mot de passe ne vous sera plus demandé au démarrage, votre session sera automatiquement chargée.

ASTUCES

Aujourd'hui toutes nos astuces sont pour Windows Vista

Effacer la liste des éléments récents du menu Démarrer - Windows Vista Lorsque vous ouvrez des documents, lisez une vidéo ou écoutez une musique, un raccourci est ajouté à la liste des éléments récents du menu Démarrer.

Pour des raisons de confidentialité, vous pouvez vider cette liste.

Cliquez sur le bouton Démarrer.

Cliquez avec le bouton droit de la souris sur l'élément Documents récents puis choisissez la commande Effacer les éléments récents.

Les raccourcis vers les documents récemment ouverts sont alors supprimés. Notez que les fichiers originaux ne sont pas modifiés.

Étendre la période sans activation à 120 jours - Windows Vista

Après avoir installé Windows Vista, vous disposez de 30 jours pour l'activer. Au-delà de ce délai, Windows ne fonctionnera tout simplement plus. Vous pouvez toutefois étendre la période pendant laquelle vous pouvez activer Vista à 120 jours. Il est, en effet, possible de remettre 3 fois à zéro les 30 jours d'essai avant activation.

En effectuant la manipulation suivante le dernier jour de chaque période d'essai, vous disposerez de 120 jours pour vous servir normalement de Vista sans avoir à l'activer.

Démarrer une session sous Windows Vista disposant des droits d'administration

Ouvrez une fenêtre d'invite de commandes en cliquant sur le bouton Démarrer, sur Tous les programmes puis sur Accessoires. Cliquez avec le bouton droit de la souris sur Invite de commandes et choisissez la commande Exécuter en tant qu'administrateur.

Cliquez sur le bouton Continuer de la fenêtre Contrôle de compte d'utilisateur qui apparaît.

Dans la fenêtre qui s'ouvre, saisissez la commande smgr-rearm puis pressez la touche Entrée

La commande est alors exécutée. Cliquez sur le bouton OK de la boîte de dialogue qui apparaît.

Redémarrez alors votre ordinateur. La période d'activation de 30 jours est alors remise à zéro. Vous pouvez effectuer cette manipulation 3 fois. En l'appliquant le 30^e jour de votre période d'essai, vous disposerez donc jusqu'à 120 jours d'essai sans activation.

Activer le nouvel écran de démarrage - Windows Vista

Lorsque Windows Vista démarre, l'écran de chargement qui est affiché ressemble à celui de Windows XP. Vous pouvez choisir d'afficher un autre écran, plus coloré.

Cliquez sur le bouton Démarrer. Dans le champ Rechercher, saisissez

POUR VOS QUESTIONS :

Email: microsatdz@yahoo.fr

Fax: 038.86.61.76

Adresse: 19, rue du CNRA 23000, Annaba

News

Concours de beauté pour PC

Un ordinateur en bois style art-déco... Un autre en forme de cube noir ou encore un troisième extra-plat rappelant un lecteur de DVD... C'est un véritable concours de beauté pour ordinateurs qui est organisé en ce moment sur Internet par le fabricant américain de puces informatiques Intel.

Une vingtaine de fabricants de huit pays, aussi bien des starts up que de grands industriels, ont créé plusieurs dizaines de PC innovants au look soi-disant ravageur censés renvoyer aux oubliettes les boîtes grisâtres que nous connaissons aujourd'hui. Après une phase de présélection, une dizaine de machines reste en lice et les internautes sont invités à voter pour désigner le plus beau PC du monde.

En fait, il n'y a pas que l'esthétique qui compte car, en informatique la "beauté intérieure" a également son importance, c'est-à-dire la manière dont les composants sont agencés dans la boîte. Un PC doit être le plus silencieux possible et pouvoir évacuer la chaleur. Ces critères ont également été pris en compte.

Cette opération commerciale originale est montée par Intel pour faire la promotion de son microprocesseur Core 2 duo. Le concours est doté de 1 million de dollars de prix qui sera remis aux vainqueurs à l'occasion d'une assemblée internationale de développeurs qui va se tenir à Pékin à partir du 17 avril.

D'ici là, les internautes peuvent donc donner leur point de vue. Il y a même de l'argent à gagner pour ceux qui votent.

Pour cela, il faut se rendre sur le site en anglais

IntelChallenge.

Si vous préférez l'ordinateur en bois qui ressemble à un vieux transistor ou le modèle cubique noir ou blanc... faites-le savoir ! Malheureusement, de ce que l'on a pu voir sur le site Internet, aucun de ces appareils ne nous a semblé particulièrement exceptionnel d'un point de vue esthétique. Pour tout dire, ils seraient même assez moches...

De l'électronique... tissée

Un ordinateur ou un téléphone dans la trame même d'une veste, laquelle produirait du courant et indiquerait la température : ce serait possible grâce à un tissu métallique, sorte de cote de mailles à l'échelle du micron.

On a déjà vu des vêtements bêtement qualifiés "d'intelligents" soit parce qu'ils intègrent quelques gadgets électroniques, soit parce qu'ils réalisent telle ou telle fonction (bas hydratants grâce à des microcapsules ou foulard antipollution enduit de charbon actif). Mais Chang Liu, responsable du Laboratoire de micro et nanotechnologie à l'université Urbana-Champaign (Illinois, Etats-Unis) va beaucoup plus loin et a trouvé le moyen d'intégrer des fonctions électroniques dans le tissu lui-même.

Ses équipes explorent de multiples opportunités offertes par les nanotechnologies et ces mécanismes miniatures appelés MEMS (Microelectromechanical Systems). On leur doit déjà les poils sensoriels artificiels inspirés des poissons et destinés aux sous-marins.

Cette fois, c'est une cote de mailles miniature qu'ils ont réalisée. Faire d'anneaux de cuivre de 500 microns de diamètre réunis par des liens de 400 microns, elle est effectivement construite comme les protections métalliques que portaient les combattants romains et du bas Moyen-Age. Pour la réaliser, l'équipe a déposé de fines couches d'aluminium et de cuivre sur un patron puis a nettoyé le tout par une attaque chimique, ne laissant subsister que l'entrelacement métallique.

Le résultat est un véritable tissu, qui se courbe selon deux axes et qui présente des propriétés élastiques. Il peut être étiré de 32%, ce qui le rétrécit dans l'autre sens de 56%. Sous ce genre d'efforts, les anneaux, petits et grands, glissent les uns contre les autres et s'arrangent selon des formes différentes. La ressemblance avec une cote de mailles s'arrête là car, justement, la solidité de ce tissu expérimental laisse à désirer : la résistance à la rupture n'atteint pas la moitié de celle que l'on peut attendre d'un tel matériau en cuivre. Le maillon faible serait constitué par les liens entre grands anneaux.

72 millions de blogueurs dans le monde

Le phénomène des blogs grandit sans cesse depuis son explosion il y a quelques années. Technorati vient de publier une étude à propos de ce phénomène, et le résultat est sans appel : de huit millions de sites en 2005, les blogs sont aujourd'hui passés à plus de 72 millions.

Plus d'un nouveau blog créé chaque seconde

L'étude montre à quel point le phénomène s'est emparé du Web en seulement quelques mois, et continue de s'étendre à une vitesse vertigineuse. Et pour se convaincre de cette croissance, il suffit de se pencher sur les chiffres qui parlent d'eux-mêmes : on compte environ 120 000 de ces sites créés chaque jour, soit 1,4 nouveau blog toutes les secondes. On notera toutefois que cette "folie" blogueuse a tendance à redescendre doucement à mesure que le temps passe.

Il ressort, en effet, que cette croissance, tout en restant considérablement élevée, amorce progressivement un certain déclin. Ainsi, on constatera que la blogosphère, qui doublait tous les six mois en 2006, connaît aujourd'hui un doublement par année. La progression se stabilise donc, mais pas de souci pour l'instant, la blogosphère est encore très loin d'être crevée. Des chiffres à prendre avec circonspection.